

Barème des honoraires (TTC)

Mis à jour le 15 juillet 2021

<p>Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels (hors Paris - IDF) appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 7500 € (à l'exception des boxes et parking : 3000 €)</p>	
Mandat de vente sans exclusivité : 4 %	Mandat de vente avec exclusivité : 3 %

<p>Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels dans le Var à Saint-Tropez - Grimaud - Ramatuelle - La Croix Valmer - Gassin - La Môle - Sainte-Maxime appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 8000 €</p>	
Mandat de vente sans exclusivité : 5 %	Mandat de vente avec exclusivité : 4 %

<p>Honoraires de vente ou de recherche de biens résidentiels PARIS-IDF (77-78-91-92-93-94-95) appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 7500 € (à l'exception des boxes et parking : 3000 €)</p>	
Mandat de vente sans exclusivité : 3 %	Mandat de vente avec exclusivité : 2,5 %

<p>Honoraires de vente ou de recherche d'immeubles, locaux commerciaux et bureaux appliqués sur le prix de vente hors frais d'agence, hors frais de notaire, avec une commission minimum de 7500 €</p>	
5 %	

<p>Honoraires de locations Montant adressé au locataire et au propriétaire</p>
<p>Zone non tendue : 8€/m² + 3€/m² avec état des lieux Zone tendue : 10€/m² + 3€/m² avec état des lieux Zone très tendue : 12€/m² + 3€/m² avec état des lieux</p>